

Cadre de mise en œuvre : prochaines étapes

2004 2005 2006 2007
2008 2009 2010 2011
2012 2013 2014 2015
2016 2017 2018 2019
2020 2021 2022 2023
2024 2025 2026 2027
2028 2029 2030 2031
2032 2033 2034 2035
2036 2037 2038 2039
2040 2041 2042 2043
2044 2045 2046 2047
2048 2049 2050 2051
2052 2053 2054 2055
2056 2057 2058 2059
2060 2061 2062 2063
2064 2065 2066 **2067**

Partenariats

Pour réaliser cette vision et ce plan pour l'avenir, la Commission de la capitale nationale devra collaborer étroitement avec des partenaires clés de la capitale. Les organismes fédéraux, les villes d'Ottawa et de Gatineau et le secteur privé, y compris les partenaires du domaine touristique, sont tous nécessaires au succès. Ensemble, ces partenaires peuvent créer des districts durables et animés qui intègrent des aspects patrimoniaux, des lotissements résidentiels et des éléments commerciaux et récréatifs. La consultation des partenaires aidera à établir les priorités de mise en œuvre.

En outre, les partenariats constituent le meilleur moyen grâce auquel la Commission de la capitale nationale peut accroître la représentation à travers le pays des diverses régions et cultures du Canada.

Tous les Canadiens et toutes les Canadiennes devraient participer au façonnement de la capitale de leur pays.

Masse critique et équilibre

À mesure que le plan se mettra en place, des priorités seront établies en ce qui concerne le développement pour veiller à ce que la « masse critique », un facteur de succès, soit atteinte dans tout nouveau secteur.

Une fois la vision réalisée, la programmation sera plus équilibrée entre les deux bords de la rivière des Outaouais et des côtés est et ouest du cœur de la capitale.



Occasions de mise en œuvre

Les propositions contenues dans le présent document seront mises en œuvre après avoir tenu compte de leur faisabilité, des coûts et des incidences sociales, économiques et environnementales. Le rythme de mise en œuvre de cette vision sera en grande partie déterminé par une intégration réussie dans les plans d'urbanisme et les projets d'aménagement du territoire. En particulier, les occasions permettant d'atteindre les objectifs de la vision de programmation publique sont présentées selon les projets suivants qui sont actuellement en cours ou qui seront abordés au cours des deux ou trois prochaines années :

Mise en œuvre du plan et aménagement du site :

- Agenda 21 pour la capitale
- Réaménagement des plaines LeBreton
- Étude de revitalisation du mail de la rue Sparks
- Le plan stratégique des îles (y compris un centre des Premiers peuples)
- Mise en œuvre du plan d'aménagement paysager de la colline du Parlement et mise à jour du Plan directeur
- Aménagement paysager Saint-Laurent/Maisonneuve
- Étude du centre d'accueil de la colline du Parlement
- Projets des partenaires – Place de la Confédération
- Phase III du boulevard de la Confédération – Sussex nord
- Plan d'illumination
- Concept d'aménagement du parc Jacques-Cartier
- Plan de développement intégré de la rivière des Outaouais
- Plans officiels des villes d'Ottawa et de Gatineau
- La stratégie de conception urbaine du centre-ville 2020
- Plan du patrimoine d'Ottawa
- Projet d'urbanisme des cours de la promenade Sussex
- Initiative de transport stratégique

- Études d'urbanisme et de planification stratégique pour les îles des Chaudières et Victoria et pour les terrains industriels – Papiers Scott
- Porte d'entrée du parc de la Gatineau
- Plan conceptuel d'aménagement du ruisseau de la Brasserie/Plan particulier d'urbanisme

Projets de programmation de la Commission de la capitale nationale :

- Renouvellement de l'Infocentre de la capitale
- Plan de représentation provinciale et territoriale
- Vision pour la programmation de la place de la Confédération
- Sentier d'interprétation de Sussex nord
- Sentier d'interprétation des plaines LeBreton
- Plan des scènes de la capitale
- Stratégie d'interprétation du patrimoine des îles
- Plan d'interprétation du patrimoine de la colline du Parlement

Plans de programmation et de district

L'orientation de cette vision peut être largement appliquée à toute la programmation future du cœur de la capitale. L'orientation et les principes généraux qui traitent de l'expérience du cœur de la capitale par le public et qui sont exposés dans la présente vision seront examinés et évalués plus à fond par le truchement de l'élaboration des plans de mise en œuvre. Ceux-ci donneront une orientation plus détaillée et une perspective axée sur une période de 10 à 20 ans pour des initiatives précises de programmation publique, y compris les monuments commémoratifs, les événements (scènes de la capitale), l'interprétation, l'animation et la programmation, les services aux visiteurs et les activités récréatives.

